

1. *Débitrice:* **J. Masson SA**, rue des Bassenges 49,
1024 Ecublens
2. *Déclaration de faillite:* 07.02.2006
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 19.06.2006
4. *Avance de frais:* CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. *Remarques:* But: réalisation d'installations de chauffages centraux, de ventilation et de climatisation; toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières; étude et réalisation de tous projets, commerce de tout matériel en relation avec le chauffage central

Office des faillites de Morges-Aubonne
1110 Morges

(03411180)